

Premier Viateur issu des fondations nommé au Conseil provincial

Le 15 mai 2010, le P. Claude Roy a été réélu supérieur provincial des Viateurs du Canada. Pour compléter la formation de son Conseil, il a nommé deux conseillers, un Viateur canadien, le F. Yvon Rolland, supérieur de la communauté des Viateurs de l'Abitibi et directeur de La Source, et un Viateur haïtien, le P. Robert Jean, supérieur de la communauté Querbes en Haïti. À cette occasion, il a fait parvenir cette lettre aux Viateurs d'Haïti.

Chers frères, chères sœurs
de la communauté viatorienne d'Haïti,

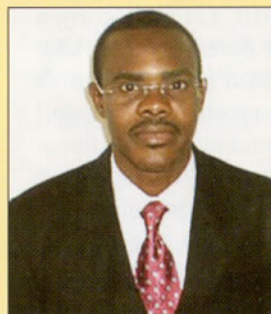
Vous avez appris la nomination du confrère Robert Jean au Conseil provincial. Par la présente, je vous fais part des motivations de cette nomination et des suites qui ont été données à mon interpellation.

Comme vous le savez, le règlement particulier n° 184 donne au supérieur provincial le droit de nommer deux conseillers, alors que les deux autres sont élus. Après mûre réflexion de ma part et après avoir entendu l'avis positif des conseillers élus, Benoît Tremblay et Gérard Whissell, j'ai demandé à Robert de se joindre au Conseil provincial.

La réaction de Robert en a été une de surprise et d'étonnement; jamais il n'avait songé à cela ! J'ai convenu avec lui d'un temps de prière et de réflexion d'une durée de 3 jours, au terme desquels il m'a informé de son *Fiat*, dans un authentique esprit de service. Je l'en remercie.

Robert sera donc le premier Viateur d'une fondation à participer au Conseil provincial du Canada. Cette nomination prend au sérieux et réalise la 2^e priorité du chapitre général de 2006, la solidarité internationale. Pour être vraie, celle-ci doit comporter une ouverture des Viateurs aux échanges et à la réciprocité jusqu'à l'intérieur d'une province, surtout si celle-ci comporte des fondations. Ce qui est bien le cas de la province du Canada. Voici un extrait de la décision capitulaire 21 : *la solidarité internationale (devra être) développée à l'intérieur de la communauté viatorienne à travers les relations interpersonnelles et le partage des ressources humaines...* Par la nomination de Robert, la fondation d'Haïti exprime bien sa solidarité avec l'ensemble de la province du Canada dont elle fait partie.

Cette nomination prend en compte aussi la réalité de la croissance des fondations dans notre province. Celle-ci est désormais internationale jusque dans son tissu humain. Il est temps que son organisme de direction, le Conseil provincial, reflète cette réalité. D'ailleurs, des Viateurs canadiens, haïtiens et burkinabè n'ont pas hésité à utiliser l'épithète *prophétique* pour qualifier la nomination de Robert au Conseil provincial.



P. Robert Jean, CSV

Avec les autres conseillers provinciaux, Robert collaborera à la mission d'animation et d'administration de la province, dans la recherche du bien commun. Tous les Viateurs, tant ceux qui vivent au Canada que ceux des cinq fondations, pourront ainsi profiter de l'expérience et du bon jugement de Robert.

Il aura à quitter Haïti et à venir vivre au Canada pour les quatre prochaines années. Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, qu'un religieux laisse derrière lui une mission importante pour en accomplir une autre, tout aussi importante. Cette mobilité, justifiée par la réalisation du charisme de la communauté, est un incontournable de la vie religieuse. Tous ensemble, les Viateurs sont solidaires dans la même mission ecclésiale et viatorienne, tous envoyés et missionnaires !

À première vue, on pourrait croire que la fondation d'Haïti perd un membre important ; en y pensant bien, elle retrouve Robert puisqu'il la servira, ainsi que la province tout entière, en collaborant au service de son gouvernement.

Un Viateur d'Haïti siège maintenant au Conseil provincial... Quel symbole et quel pas en avant !

Je vous prie d'accueillir l'expression de mes sentiments fraternels,

Claude Roy CSV,
supérieur provincial